

	<b>Site Voiron - Pôle SUMEGES</b> <b>EHPAD LES JARDINS DE COUBLEVIE</b>	Nombre de pages : 4
	<b>PROFIL DE POSTE : CADRE DE SANTE</b> <b>EHPAD LES JARDINS DE COUBLEVIE ET USLD</b>	
Date de diffusion : JUIN 2022 Version : 3 Nombre de pages : 4	<u>Rédigé par</u> : Mme PRUD'HOMME, cadre supérieur référent de pôle <u>Vérifié par</u> : M. GERODOLLE, directeur délégué adjoint en charge des ressources humaines <u>Approuvé par</u> : Mme ALBORGHETTI, Directrice coordonnatrice des Soins, site de Voiron	

## I. OBJET

Chaque agent est tenu au secret professionnel, au devoir de discrétion professionnelle et au respect des règles de confidentialité.

Ce profil de poste décrit les missions et conditions d'exercice du Cadre de Santé en charge de l'EHPAD

## II. LIEU D'EXERCICE

Centre hospitalier Universitaire de Grenoble Alpes site de Voiron, Site de Coublevie  
 123 lits d'hébergement répartis en 30 USLD, 90 en EHPAD dont 14 places activité PASA et 3 UHTU

## III. MISSIONS

L'EHPAD Les Jardins de Coublevie est une structure médico-sociale accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ne pouvant plus rester à domicile. La plupart des résidents sont touchés par un ou plusieurs handicaps (physique, mental, social) liés au vieillissement. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 90 places d'EHPAD, 16 lits en unité de Soins de longue durée (USLD), 14 lits en unité d'hébergement renforcé (UHR).

Les objectifs à satisfaire au sein d'un EHPAD sont les suivants :

- Assurer la vie quotidienne des résidents de façon individuelle dans une démarche de qualité de vie
- S'assurer du confort hôtelier (mobilier...)
- Aménager des espaces de vie en garantissant un sentiment de sécurité et de maintien du lien social
- Assurer des soins tout au long de la vie du résident quelques soient les problèmes de santé susceptibles d'évoluer dans le temps
- Réaliser un projet de vie individuel (accueil temporaire ou de longue durée)
- Evaluer les ressources et les besoins de la personne par une équipe pluridisciplinaire
- Collaborer étroitement avec la famille ou les amis des résidents

**L'UHR** est une unité fermée accueillant un petit groupe de personnes valides physiquement mais dépendantes psychiquement et souffrant de troubles du comportement sévères. Elle est dotée d'un environnement architectural adapté et identifié par rapport au reste de la structure. Elle propose et organise des soins, des activités sociales et thérapeutiques pour des résidents ayant des troubles légers à

sévères de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents

Les objectifs à satisfaire au sein d'une UHR sont les suivants :

- Assurer la sécurité par une architecture adaptée notamment lutter contre le risque de fugue, utilisation de digicode sur certains locaux, organisation d'espace permettant un regard attentif et bien traitant.
- Prévenir les troubles du comportement par une adaptation des espaces autorisant une déambulation apaisante sans risques (intérieur et extérieur). Les espaces de déambulation sont suffisamment vastes et sans obstacles.

La conception converge vers un équilibre entre la sécurité et la liberté de déambulation. Un effort est porté dans la distribution de la lumière, les personnes résidentes recherchant les endroits animés.

- Limiter l'apparition des dépendances par des lieux de vie adaptés, l'unité permettant une organisation des repères dans le temps et dans l'espace.
- Favoriser la prise en soins c'est-à-dire avoir un petit nombre de patients en charge par zone (en moyenne 7/ UHR et 8/ UPG).
- Favoriser la réadaptation par la pratique de gestes quotidiens.
- Améliorer la qualité de vie dans des locaux avec confort adapté permettant de maintenir des repères mais prenant aussi en compte les rythmes personnels des personnes.
- Maintenir et favoriser les liens familiaux et sociaux par les locaux adaptés.

**Les USLD** accueillent et prennent en charge les personnes présentant une pathologie organique chronique ou une polyopathie, soit active au long court, soit susceptible d'épisode répété de décompensation, et pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie durable. Ces dernières requièrent une prise en charge médico psychosociale rapprochée.

Les objectifs à satisfaire au sein d'un USLD sont les suivants :

- Assurer aux patients les soins d'entretien de la vie, les soins médicaux et techniques, les soins relationnels, curatifs, palliatifs et la réadaptation.
- Prévenir l'apparition ou l'aggravation de la dépendance en maintenant les capacités restreintes.
- Elaborer un projet de vie, soins et thérapeutiques individuels pour chaque patient dans le souci de sa qualité de vie
- Assurer l'accompagnement des familles et des proches
- Assurer l'éducation thérapeutique du patient et de son entourage
- Assurer le soutien des patients, l'information et le soutien des aidants
- Assurer la préparation et l'accompagnement à la réinsertion sociale et familiale en lien avec les professionnels intervenant au domicile

### Texte en vigueur

#### **1. Textes en vigueur**

Décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière (JO du 28 décembre 2012)

Décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière (JO du 01 janvier 2012)

Arrêté du 24 avril 2002 relatif aux personnels de la fonction publique hospitalière exerçant des fonctions d'encadrement (JO du 3 mai 2002)

<b>Définition du métier</b>
Organiser l'activité paramédicale, animer l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations
<b>Activités spécifiques au métier</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration, réalisation et communication du projet de vie, du projet de soins institutionnel en lien avec l'équipe médicale,</li> <li>▪ Gestion directe des personnels paramédicaux de(s) l'unité(s)</li> <li>▪ Répartition et gestion des ressources humaines et des moyens de l'unité</li> <li>▪ Mise en œuvre de la politique qualité</li> <li>▪ Contrôle de la qualité, de la sécurité des soins et des activités paramédicales : procédures, protocoles, réalisation d'audits, suivi d'indicateurs</li> <li>▪ Coordination et suivi des prestations de maintenance, d'animation et de logistique relative aux soins et aux activités paramédicales</li> <li>▪ Gestion de l'information relative aux soins et aux activités paramédicales</li> <li>▪ Identification des besoins en formation du personnel, suivi et évaluation du résultat</li> <li>▪ Accueil et organisation de l'encadrement des nouveaux personnels et étudiants</li> <li>▪ Conseil, information, éducation ou formation clinique ou technique, auprès des familles, des résidents et du personnel</li> <li>▪ Veille professionnelle sur l'évolution de la santé, des professions, des techniques et du matériel</li> </ul>
<b>Les savoirs faire requis du métier</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concevoir et mettre en œuvre un projet de service ou de l'unité avec le corps médical, en lien avec le projet de vie de l'établissement et projet de soins institutionnel</li> <li>▪ Exploiter les tableaux de bord et les indicateurs de l'activité de la gestion économique de(s) l'unité(s) et de la qualité de la prise en charge des résidents</li> <li>▪ Elaborer et mettre en œuvre des procédures et protocoles en application des textes réglementaires et des recommandations</li> <li>▪ Animer, mobiliser et accompagner une équipe</li> <li>▪ Concevoir et conduire un projet</li> <li>▪ Fixer des objectifs et évaluer des résultats</li> <li>▪ Traiter et résoudre les situations conflictuelles</li> <li>▪ Elaborer et mettre en œuvre un projet d'accueil et de formation des nouveaux personnels et étudiants</li> <li>▪ Identifier les informations pertinentes, choisir et utiliser des supports et des moyens adaptés pour communiquer</li> <li>▪ Travailler en réseau</li> </ul>

## I. COMPETENCES SPECIFIQUES COMPETENCES ET/ OU CAPACITES REQUISES ET/OU A DEVELOPPER

### ○ Les compétences spécifiques :

- Rigueur et sens de l'organisation
- Sens aigu des responsabilités
- Esprit de décision et d'initiative
- Réactivité et Adaptabilité
- Autonomie
- Sens du travail en équipe
- Equité
- Bienveillance
- Maîtrise de soi
- Dynamisme
- Ouverture d'esprit
- Sens de la négociation, communication adaptée et efficace
- Gestion des conflits

### ○ Capacité à :

- Ecouter et développer des contacts humains
- Travailler en collaboration avec les autres Cadres de Santé
- Rendre compte à la hiérarchie CSS
- Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc...)
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources nécessaires pour leur réalisation
- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances, valoriser les compétences collectives et/ou individuelles
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Travailler en équipe / en réseau
- Utiliser les outils informatiques institutionnels : AGILTIME, GESFORM, EASILY ...

### ○ Connaissances :

#### Détaillée en :

- Animation d'équipe
- Management
- Droit des patients
- Organisation du travail
- Management par la qualité
- Gestion du temps de travail
- Stratégie et organisation / conduite du changement

**Approfondie en :**

- Communication / relations interpersonnelles
- Communication et relation d'aide
- Méthodologie d'analyse de situation

**Pré requis indispensables pour exercer ce métier**

Diplôme de cadre de santé ou équivalent

**II. RELATIONS PROFESSIONNELLES**Liens hiérarchiques :

Directrice déléguée d'établissement  
 Directeur délégué de l'EHPAD de Coublevie  
 Coordonnatrice générale des soins  
 Cadre supérieur référent de pôle

Liens fonctionnels :

Responsable médical de l'unité  
 Autres Médecins  
 Professionnels de santé intervenant dans l'unité : EAPA, kinésithérapeute, psychologue psychomotricienne, neuropsychologue, diététiciens, bénévoles et ...  
 Cadre de santé  
 Equipe Mobile d'Accompagnement du Voironnais  
 IDE en hygiène hospitalière  
 HAD  
 Assistante sociale  
 Directions fonctionnelles, secteurs logistiques et techniques

**III. COMPETENCES ET/ OU CAPACITES REQUISES**

Savoir et savoir faire	Niveau recherché			
	D	P	M	E
Connaitre l'organisation de l'établissement, connaitre les différents sites (NHV, Coublevie)			X	
Connaitre les procédures en hygiène				X
Connaitre les règles de transport interne et externe des patients			X	
Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétences			X	
Utiliser et maîtriser l'outil informatique et bureautique			X	
Avoir des capacités d'analyse et de synthèse, rédaction et présentation de documents			X	
Maîtriser la réglementation pour l'élaboration des			X	

plannings				
Etre acteur dans la démarche qualité/sécurité des soins			X	
Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine			X	
Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné			X	
Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence			X	
Etablir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence		X		
Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs			X	
Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles			X	
Organiser l'activité en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc.)			X	
Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes			X	
Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation			X	
Travailler en équipe pluridisciplinaire			X	

E - expertise

M - maîtrise

P - pratique courante ou aléatoire

D - A développer

		Niveau recherché
<b>Qualités requises (manières de servir)</b>	Capacité à travailler en équipe	4
	Avoir le sens de l'organisation, adaptation, rigueur réactivité, prise d'initiatives	4
	Comportement adapté dans ses relations avec autrui	4
	Faire preuve d'écoute et de disponibilité vis-à-vis des professionnels	4
	Etre capable de créer des liens entre les acteurs (cohésion d'équipe)	4
	Positionnement, négociation (traiter et résoudre les situations conflictuelles)	4

4 - excellent

3 - bon

2 - correct

1 - insuffisant

#### IV. LES RISQUES PROFESSIONNELS :

- Charge mentale
- Agressivité des équipes
- Agressivité des familles/des résidents
- Pression institutionnelle
- Astreintes

##### Moyens de prévention

###### Prévention RPS

- gestion du stress
- gestion de conflits
- débriefing et réunion d'équipes (gestion des situations complexes)
- participation aux réunions cadre
- collectif cadre
- psychologue du travail

Vaccinations à jour,  
Tenue de travail adaptée y compris les chaussures

- Travail sur écran
- Lumière artificielle
- Chutes, glissades
- Risques routiers
- Risques électriques
- Risques magnétiques

Polyvalence du poste :

Travail en binôme avec le(s) autre(s) cadre(s) de santé du secteur EHPAD.

## V. CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE POSTE

Horaires :

Horaires de jour (amplitude 8h-16h50)

Contraintes particulières :

Participation aux astreintes cadres

La répartition des absences (CA, FE, FC) se fait conformément à la réglementation, selon les nécessités de service et en lien avec son binôme CDS afin de permettre la continuité des soins.

Moyen :

Ordinateur

Téléphone port

<b>Diffusion</b>		
<b>Classement</b>		
<b>Rédaction</b>	Mme PRUD'HOMME, cadre supérieur référent de pôle	Juin 2022
<b>Vérification</b>	M. GERODOLLE, directeur des ressources humaines	Juin 2022
<b>Vérification qualité</b>	S. MATYJASZCZYK, CSS qualité gestion des Risques	Juin 2022
<b>Approbation</b>	Mme ALBORGHETTI, Directrice coordonnatrice des Soins, site de Voiron	Juin 2022
<b>Historique</b>	Néant	